

ASSOCIATION DU LIVRE ET DES AUTEURS COMTOIS  
 Centre Pierre-Mendès-France, 3 rue Beauregard 25000 Besançon  
 www.alac-livreetauteurscomtois.fr

## **Compte rendu de l'Assemblée générale du mercredi 29 mars 2023**

Centre Pierre-Mendès-France, Besançon

La Présidente, Martine Coutier, souhaite la bienvenue à l'assistance.

L'Association a reçu des messages d'excuses pour leur indisponibilité de la part de :

- Monsieur Yves Krattinger, Président du Conseil départemental de Haute-Saône,
- Madame Anaïs Monnier, Vice-Présidente du Conseil départemental du Territoire de Belfort,
- Monsieur Clément Pernot, Président du Conseil départemental du Jura.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2023 est de 43. Le nombre de personnes présentes (et à jour de leur cotisation) s'élève à 28. Le nombre de pouvoirs étant de 11, l'assemblée peut délibérer.

Représentés (11) : Jean-Marc von Arx, Anne-Marie Bedet, Jean-Pierre Belleville, Bénédicte Belpois, Martine Faivre, Jean-Jacques Malgat, Serge Mascret, Nancy Peuteuil, Philippe Randot, Jacques Sennepin, Annette Vial.

Avant de passer à l'ordre du jour, la présidente signale que l'encart joint au dépliant publicitaire de l'ALAC a été actualisé avec le sommaire du dernier numéro des *Lettres comtoises* (n°17, « Raison et passion »).

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23 mars 2022
2. Rapport moral et d'activité
3. Rapport financier
4. Élections : renouvellement du conseil d'administration
5. Questions diverses

### **1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale « à distance » du 23 mars 2022**

Il est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport moral et d'activité**

– Adhérents : À la fin de l'année 2022, le nombre d'adhérents (57) amorce une hausse bienvenue et encourageante après l'année 2021 (49 adhérents) (2020 : 58 ; 2019 : 67) marquée par un fléchissement dû à la pandémie, car la plupart des adhésions sont prises lors des AG, or celles-ci n'avaient pas pu se tenir en présentiel. Il faut souhaiter que ce mouvement se confirme dans les années à venir.

L'ALAC s'emploie de son mieux à faire connaître l'association et ses activités. Le dépliant publicitaire présenté lors de l'assemblée générale précédente a été largement diffusé, et la cérémonie de remise des prix 2021 et 2022 a fait l'objet d'un bel article dans *l'Est républicain*. Par ailleurs, la revue *Lettres comtoises*, qui ouvre ses pages aux auteurs comtois, et dont nous avons de bons retours, constitue une belle vitrine de l'association.

Mais on constate aussi que le bouche à oreille fonctionne bien pour attirer de nouveaux adhérents. Aussi la présidente invite chacun et chacune à convaincre leurs amis lecteurs ou auteurs à rejoindre l'ALAC.

– Le conseil d'administration, que la présidente félicite pour son esprit coopératif et son assiduité, compte 11 membres. Là aussi, il serait bon qu'il s'étoffe. Il y a eu peu de changements au sein du Bureau depuis plusieurs années : la présidente, Martine Coutier, et la trésorière, Martine Vogne, sont en poste depuis 2006 ! Un apport de sang frais (plus jeune si possible) s'impose, l'ALAC en a besoin. De nouvelles candidatures (de nouvelles bonnes volontés) seraient les bienvenues.

– Centre Pierre-Mendès-France : Le gérant, M. Burla, prend sa retraite fin 2023. La Ville a décidé de ne pas nommer de remplaçant, ce qui entraînera des changements pour les associations. L'aménagement du Centre sera partiellement réorganisé en lieux de stockage. Nous attendons des précisions de la part de la Ville. La livraison du n°17 des *Lettres comtoises* a encore pu se faire au Centre cette année (en février), mais la question se posera pour la suite. Si ce n'est plus possible, il faudra impérativement trouver une adresse pour la réception des 10 cartons et pour leur stockage avant de distribuer et vendre les exemplaires.

La présidente lance un appel aux adhérents pour trouver un lieu (sec) de stockage facilement accessible et, si possible, gratuit.

### – Prix littéraires Marcel-Aymé et Lucien-Febvre 2022

Le 14 décembre 2022 s'est tenue, à l'Hôtel de Région, une cérémonie officielle de remise des prix inhabituelle, puisqu'elle réunissait les prix 2021, qui n'avaient pu être remis en temps voulu en raison du contexte sanitaire, et les prix 2022. La cérémonie était présidée par M. Loïc Niepceron, représentant la présidente de Région, en présence des quatre lauréats auxquels il a remis leur dotation de 3.000 € chacun. Malgré une durée forcément plus longue, la cérémonie s'est bien déroulée, avec des discours des présidents des jurys de haute tenue, devant une assistance d'une soixantaine de personnes, et s'est terminée par un apéritif très sympathique offert par le conseil régional.

On ne reviendra pas sur les prix 2021, puisqu'ils ont été évoqués lors de l'assemblée générale de l'année dernière.

En ce qui concerne les prix 2022, les délibérations finales avaient eu lieu le 15 octobre.

Le prix Marcel-Aymé a été attribué à Éric FOTTORINO, pour son roman *Mohican* (Gallimard, 2021, 288 pages).

Le prix Lucien-Febvre est allé à Marie-Bénédicte VINCENT, pour son ouvrage *Une nouvelle histoire de l'Allemagne : XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (Paris, Perrin, 2020, 408 pages).

Éric Fottorino, qui est né à Nice, est bien connu pour sa carrière de journaliste et de reporter, notamment au *Monde*, pour lequel il a travaillé dès 1986, et qu'il a dirigé de 2007 à 2011. Il est le cofondateur de plusieurs journaux hebdomadaires comme *Le 1* (avril 2014), et trimestriels comme *America* (2017), *Zadig* (2019) et *Légende* (2020). Il est également écrivain, essayiste et romancier.

Dans *Mohican*, Éric Fottorino, qui s'intéresse depuis longtemps à la question du monde agricole, raconte, à travers l'histoire d'une famille de paysans jurassiens, les mutations du monde rural français depuis les années cinquante : productivisme et chimie à tous crins au temps du père, sensibilité écologique chez le fils. Il soulève avec émotion les thèmes de la transmission, de l'enracinement et des illusions de la modernité (éoliennes).

Quant à Marie-Bénédicte Vincent, elle est professeure d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne-Franche-Comté et membre du Centre Lucien-Febvre à Besançon. Dans son ouvrage *Une nouvelle histoire de l'Allemagne : XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, elle tente de faire comprendre cette histoire au moyen d'une grande synthèse. En retraçant l'évolution de l'Allemagne depuis le XIX<sup>e</sup>, elle insiste notamment sur les échanges, les circulations qui traversent les frontières politiques tout en analysant les courants idéologiques, politiques et culturels.

Les textes de présentation de ces deux ouvrages, par les présidents des jurys André-Noël Boichat (prix MA) et Aurélie Carré (prix LF) (en l'absence de celle-ci les textes ont été lus par Marie von Arx) ont été très applaudis. Ils sont consignés dans le n°17 des *Lettres comtoises* ainsi que sur le site de l'ALAC.

La présidente rappelle que le site, géré par Isabelle Cêtre-Langonet (la correctrice-relectrice des *Lettres comtoises*), est régulièrement actualisé, et que l'on peut y trouver toutes les informations concernant l'ALAC et ses activités.

Pour les prix 2023, les recherches d'ouvrages répondant aux critères exigés pour pouvoir prétendre aux prix sont en cours. La première sélection – établissement de la liste courte – aura lieu fin juin.

### – Lettres comtoises

Le dernier numéro paru, n°17 (décembre 2022, livré le 20 février 2023, 190 pages), a pour thème « Raison et passion ». Le comité de rédaction était composé de David Ball, Martine Coutier et Claude Peltrault. La présidente tient à exprimer sa reconnaissance à ses deux collègues et à les remercier pour leurs initiatives, leur participation active, – ils sont également auteurs dans ce numéro – et leur compétence.

Ce numéro 17 comporte des contributions inédites d'auteurs comtois ou proches de la Franche-Comté. On en trouvera le sommaire sur l'encart du dépliant publicitaire, soit :

- 6 textes de fiction, 5 études (littérature, théâtre) et 1 entretien avec le lithographe haut-saônois Alain Ménégon. Les illustrations hors-textes en couleur présentent des reproductions de dessins du peintre Balthus, et des lithographies d'Alain Ménégon.

La réalisation technique du n°17 (mise en page, relecture et corrections), a été assurée par Isabelle Cêtre-Langonet pour un montant de 532,00 €, et la couverture par notre graphiste Isabelle Durand (55 €). L'impression des 200 exemplaires a été confiée comme les années précédentes à l'imprimerie Dupliprint (anciennement Jouve) pour un montant de 1174,22 € TTC, montant en hausse par rapport aux années précédentes qui étaient en-dessous de 1000 €.

En ce qui concerne la diffusion et les ventes des *Lettres comtoises*, qui sont imprimées à 200 exemplaires, la présidente constate avec regret une baisse continue des souscriptions à la revue : pour ce n°17, leur nombre n'était malheureusement que de 22 (23 pour le n°16 ; 30 pour le n°15...). S'il est vrai que le nombre d'adhérents a diminué par rapport aux années fastes, il y a certainement d'autres facteurs. Pourtant, le prix (port en sus), qui est de 12 € adhérents et 15 € prix public, reste modéré. Il n'a pas bougé depuis 2014 et n'a été augmenté que deux fois depuis le numéro 1 de la nouvelle série en 2006 (8 € adhérents, 12 € prix public). On évoque alors plutôt l'encombrement des bibliothèques personnelles.

Quant aux thèmes et à la qualité de la revue – son contenu, sa mise en page et sa couverture –, nous avons chaque année de bons retours. Pour preuve, le contact que nous venons d'avoir avec la Bibliothèque d'études qui a fait l'acquisition de tous les numéros, de 1 à 17, de la nouvelle série (221 €) afin de les mettre à la disposition du prêt. Le conservateur nous en a fait de grands compliments. Par ailleurs, il souhaite établir un partenariat avec l'ALAC (lectures, numérisation et mise en ligne des anciens numéros, avec autorisation des auteurs). Nous devons le revoir à ce sujet.

Le total des ventes des *Lettres comtoises*, souscriptions comprises, ne souffre pas d'écarts considérables d'un numéro à l'autre (n°16 : 636 € ; n°15 : 621 € ; n°14 : 524 € ; n°13 : 799 €). Nous devons pouvoir faire mieux. Les dépôts dans les librairies ne rapportent pas grand-chose ; les salons, qui demandent beaucoup de disponibilité, encore moins. Chacun/chacune d'entre nous doit pouvoir contribuer, selon ses moyens, à faire connaître les *Lettres comtoises*.

Le numéro suivant, n°18, qui a pour thème « Lieux » (fin 2023) est en cours, les prochains thèmes sont en discussion : « Sport » (cf. JO), Vents et marées », « Vingt ans » pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la nouvelle série fondée en 2006.

### – Manifestations culturelles

Interrompues pendant les années Covid, les manifestations culturelles, ouvertes à tous publics, ont repris peu à peu. Nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 23 mars 2022, Marc Forestier, lauréat du prix Lucien-Febvre 2015, qui nous a parlé d'une femme d'exception, écrivaine épistolière et pionnière de l'alpinisme féminin au XIX<sup>e</sup> siècle : « *Henriette d'Angeville, "Une plume au chapeau du genre féminin"* ».

En 2023, nous proposons trois rencontres. Claude Bouheret a ouvert le feu le 25 janvier, avec une conférence sur « *Xavier Marmier, boulingueur et académicien (1808-1892)* ».

La deuxième est celle qui suivra cette réunion, donnée enfin (programmée depuis 2020 !), par Paul Dietschy, lauréat du prix Lucien-Febvre 2019, sur « *Le sport et la littérature : l'exemple du football* »

Et nous allons solliciter Marie-Bénédicte Vincent, lauréate du prix Lucien-Febvre 2022 évoquée plus haut, pour une conférence en octobre.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapport financier**

La trésorière, Martine Vogne, présente le compte d'exploitation de l'Association établi au 31 décembre 2022 (document diffusé).

– Recettes : 9.103 €, dont 7.300 de subventions (les mêmes depuis 2014) : 6.000 du Conseil régional (dotations des lauréats), 1000 de la Ville et 300 du Conseil départemental du Doubs

– Dépenses : 16.281 €.

– Solde (négatif) : - 7.178 €.

Pas de surprise concernant ce déficit, il avait été annoncé l'an dernier : les dotations n'ayant pu être remises en 2021, le montant de 6.000 € se trouvait automatiquement à la charge de 2022.

#### ● Concernant les recettes :

Nos subventions sont inchangées depuis 2014. Soit 7.300 €.

Le montant des adhésions est en augmentation : 1.164 € par rapport à 2021 (960 €).

La vente de la revue *Lettres comtoises* est stable : 636 € en 2022 (621 € en 2021).

#### ● Concernant les dépenses :

– Prix littéraires : 13.036 € : ce chiffre comprend les dotations aux 4 lauréats des deux prix, les achats de livres, enfin le repas pour les jurés. Depuis 2014, le Conseil régional ne nous attribue plus que 6.000 € au lieu de 7.000 € auparavant.

– *Lettres comtoises* : le Département et la Ville de Besançon nous attribuent 1.300 €, or la revue nous a coûté 1.773 €. Si l'on prend en compte les ventes de la revue, nous sommes bénéficiaires de 163 € !

Enfin, 2022 a vu la concrétisation d'un projet de plusieurs années : la confection d'un dépliant ALAC distribué dans les librairies et bibliothèques.

En conclusion :

Un constat : une perte de 7.178 €. Depuis que la subvention du Conseil régional est passée de 7.500 à 7.000, puis à 6.000 €, notre perte est d'environ 1.000 € tous les ans. Si l'on soustrait les 6.000 € de dotations supplémentaires pour les prix, nous aurions une perte de 1.178 €. Nous puissions donc dans notre épargne depuis 2014 et celle-ci s'amenuise donc ainsi d'années en années, mais nous disposons encore de 12.719,05 €.

– Subventions pour 2024 : Les demandes de subventions pour l'année 2024 commenceront en octobre. Concernant la demande auprès du Conseil régional (6.000 €), l'AG habilite la présidente à engager l'association dans toutes les démarches administratives auprès des autorités compétentes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

#### **4. Élections : Renouvellement du Conseil d'Administration**

Selon les statuts de l'association, le conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers.

Les trois candidats sortants sont : Marie von Arx, Martine Coutier, Claude Peltrault, qui renouvellent leur candidature. Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Le nombre de votes comptabilisés est de 39. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du Conseil d'administration renouvelé le 29 mars 2023 est la suivante :

Marie von Arx, David Ball, Marie-Claude Bastien, André-Noël Boichat, Claude Bouheret, Martine Coutier, Annie Espinosa, Claire Francart, Claude Peltrault, Jean-François Solnon, Martine Vogne, soit 11 membres.

Le Conseil d'administration se réunira prochainement et procédera aux élections du Bureau.

#### **5. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Les participants ne soulevant pas d'autres questions, la présidente remercie l'assistance de son attention et clôt la séance à 19h.

*Fait le 14 avril 2023*

*Martine Coutier, Présidente de l'ALAC*